



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 4 JUILLET 2018

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉCISIONS

### CONVENTION FFR-LNR 2019-2023

L'Assemblée Générale de la LNR a adopté à l'unanimité la nouvelle Convention entre la FFR et la LNR, qui fixe un cadre ambitieux pour préparer les futures échéances du rugby français. Cette convention donne à toutes les composantes du rugby français une visibilité sur les chantiers stratégiques et une ambition commune à horizon 2023.

La Convention s'articule sur **cinq priorités stratégiques** pour le rugby français :

- **Renforcer la performance des équipes de France.**

Un dispositif global d'accompagnement a été élaboré portant sur les modalités de mise à disposition des joueurs internationaux, sur une collaboration renforcée entre entraîneurs de l'équipe de France et des clubs de TOP 14, et sur la création d'un comité de pilotage des équipes de France paritaire entre la FFR et la LNR.

- **Consolider la solidarité du rugby professionnel avec le rugby amateur.**

Le dispositif est nouveau dans son format avec l'instauration d'une Contribution à la Formation et au Secteur Amateur (CFSA) versée par la LNR pour soutenir les actions de la FFR auprès des clubs amateurs, notamment sur la formation. Sur la durée de la convention, la CFSA s'élève à 22 M€. De plus, la LNR et la FFR déploieront dès la saison 2019/2020 la Réforme des Indemnités de Formation (RIF) dont le principe est d'indemniser l'ensemble des structures ayant participé à la formation des joueurs professionnels. Les indemnités bénéficiant aux clubs amateurs sur les saisons 2019/2020 à 2022/2023 seront de l'ordre de 3 M€.

Au total, la contribution de solidarité du rugby professionnel s'élève donc à 25 M€ sur les 5 années de la nouvelle convention.

- **Lancer un grand plan de développement de la formation française.**

Toute la pyramide de la formation française est renforcée avec le financement du réseau de 150 Conseillers Techniques de Clubs auprès des clubs amateurs, le déploiement des académies fédérales qui fonctionneront en partenariat avec les centres de formation des clubs professionnels, le renforcement du dispositif JIFF dans les championnats professionnels et la réforme des indemnités de formation (RIF) qui bénéficiera à toute la filière de formation dès l'école de rugby.

../..



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Engager 10 « Projets stratégiques » pour le rugby français.**  
Ces projets qui seront menés en commun portent aussi bien sur l'impulsion d'une nouvelle dynamique pour le rugby à 7 en France que sur l'organisation de la Coupe du Monde 2023, la santé des joueurs, le développement du rugby français à l'international ou le développement du rugby féminin.
- **Renforcer la synergie entre les deux institutions.**  
Le pilotage des priorités stratégiques communes du rugby français se fera désormais au sein d'une instance de gouvernance commune : le Comité d'Orientation Stratégique du Rugby Français, organe de concertation destiné à définir en commun les objectifs et la stratégie sur les différents sujets d'intérêt communs prioritaires pour le rugby français.

## RAPPORT MORAL

Le Rapport Moral de la saison 2017/2018 a été présenté à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale de la Ligue. Parmi les points à retenir :

### Actualité des championnats :

- L'augmentation du nombre d'essais lors de la saison régulière :
  - 5,4 par match en TOP 14 (vs 4,7 en 2016/2017 et 4,5 essais en 2015/2016) ;
  - 4,8 par match en PRO D2 (vs 4,3 essais en 2016/2017 et 4,1 essais en 2015/2016).
- L'augmentation du temps de jeu en saison régulière :
  - **35'24"** par match en TOP 14 (vs 34' en 2016/2017)
  - **34'48"** par match en PRO D2 (vs 32'48" en 2016/2017)
- Les affluences en TOP 14 :
  - **2 397 301 spectateurs** en saison régulière, soit 13 172 en moyenne par match (stable) ;
  - La meilleure affluence moyenne pour l'Union Bordeaux Bègles pour la 5<sup>e</sup> saison consécutive, avec **21 811 spectateurs** par match ;
  - Le record d'affluence du Groupama Stadium à Lyon lors de la demi-finale Montpellier Hérault Rugby / LOU Rugby avec **58 664 spectateurs**.
- Les affluences en PRO D2 :
  - Meilleure affluence de l'histoire de la PRO D2 avec **1 263 865 spectateurs** en saison régulière, soit 5 266 en moyenne par match (**+ 14 % vs 2016/2017**) ;
  - Comme en 2016/2017, la meilleure affluence moyenne pour l'USA Perpignan avec **9 152 spectateurs** en moyenne par match ;
  - 59 247 spectateurs pour la nouvelle formule de la phase finale (barrages, demi-finales et finale).

../..



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Actualité de la LNR :

- Les préconisations élaborées par l'Observatoire Médical pour renforcer la protection de la santé des joueurs, qui ont fait l'objet de premières mesures adoptées dès la saison 2018/2019 par la FFR et la LNR et pour lesquels les travaux vont se poursuivre ;
- L'adoption de la réforme du Salary Cap qui entrera en vigueur en 2018/2019 ;
- L'augmentation sur les feuilles de matches en 2017/2018 du nombre de joueurs issus des filières de formation (JIFF) en TOP 14 (14,58 en moyenne, en progression de 17% vs 2016/2017) et PRO D2 (15,48 en moyenne, en progression de 3% vs 2016/2017) et les décisions prises pour poursuivre la montée en puissance du dispositif à compter de la saison 2018/2019 et jusqu'à l'horizon 2023 ;

## BUDGET 2017/2018 DE LA LNR

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la LNR pour la saison 2018/2019 s'élève à 130,20 M€.

## ÉLECTION PARTIELLE AU COMITÉ DIRECTEUR

L'Assemblée Générale de la Ligue a procédé à une élection partielle d'un représentant de PRO D2 au Comité Directeur en remplacement de Marc CHÉRÈQUE suite à l'accession en TOP 14 du FC Grenoble Rugby au terme de la saison 2017/2018,.

Régis DUMANGE, Président de l'USON Nevers Rugby, a été élu comme nouveau membre du collège des représentants des clubs de PRO D2.